

Fiche d'inscription ALV Badminton

Saison 2012-2013

Site : www.alvbadminton.fr

Présidente ALVBadminton

Mme Corinne EVEN

Tél. : 06.77.66.95.85

contact@alvbadminton.fr

Nom		 Photo
Prénom		
Date de naissance		
E-mail	@.....	
Adresse		

Cotisations - licence de la fédération incluse

	Villecresnes	Hors Villecresnes
Adulte	80 €	90 €
Enfant <18 ans	60 €	70 €
Option cours	+ 50 € pour l'année	
Tarif dégressif de 10 € en 10 € à partir du 2 ^{ème} membre d'une même famille		

Horaires et lieu

Note : les 3 créneaux sont ouverts à tous

Loisirs adultes (+ de 15 ans)

- > Salle Pironi, le mercredi, de 20h à 22h30
- > Salle Pironi, le vendredi de 21h30 à 23h (*)
- > Salle Pironi, le dimanche de 16h à 19h

Cours

- > Salle Pironi, le vendredi, de 20h à 21h30 (*)

(*) : Susceptible d'évoluer en fonction du nombre d'inscrits aux cours

Choix des options

- ☐ Je désire m'inscrire aux cours, dans la limite des places disponibles
- ☐ Je désire m'inscrire en compétitions, dans la limite des places disponibles, soumis à décision du capitaine d'équipe

Liste des pièces à fournir au dossier

- ☒ Ce formulaire d'inscription rempli
- ☒ Une photo récente
- ☒ Un chèque établi à l'ordre « ALVBadminton » pour l'adhésion
- ☒ Pour l'option « Cours », un second chèque, de 50 €, au même ordre
- ☒ Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du badminton OU à la pratique du badminton en compétition
- ☒ Un certificat médical « spécial vétérans » pour les 40 ans et plus

Signature

- ☐ **Droit à l'image** : j'ai bien conscience que des photos et/ou vidéos pourraient être prises pendant les entraînements et/ou compétitions à des fins de communication à travers le site web du club.
- ☐ **J'accepte le règlement intérieur du club sans réserve.**

Fait à, le/...../.....

Signature :

1. Adhésion

L'inscription aux activités du club vaut adhésion à l'association.

Les membres de la saison précédente sont prioritaires pour le renouvellement de leur inscription. Les nouvelles demandes sont validées par le bureau dans la limite du nombre de places disponibles.

L'âge minimum pour l'inscription est quinze ans.

L'adhésion inclut la licence de la FFbad et l'assurance.

L'inscription est valable pour une saison (de septembre à fin juin de l'année suivante). Cette inscription ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement.

2. Créneaux horaires

Les créneaux disponibles sont :

- Mercredi de 20h00 à 22h30
- Vendredi de 20h00 à 23h00
- Dimanche de 16h00 à 19h00

3. Installation du matériel - Fin de créneau

Tous les membres doivent contribuer au montage et au démontage des terrains. Ils doivent prendre soin du matériel (filets, poteaux, volants).

En fin de créneau, les membres doivent ranger ou jeter les volants utilisés.

Il est très important de finir à l'heure.

4. Occupation des terrains

Lorsqu'un créneau est chargé, l'occupation d'un terrain par les mêmes joueurs ne doit pas dépasser un set, afin de permettre à l'ensemble des membres présents de jouer.

Lorsqu'il y a plus de huit membres qui attendent pour jouer, il n'est toléré qu'un seul terrain de simple.

Les membres désirant jouer un simple doivent attendre que ce terrain se libère.

4. Volants

Le club vend des volants à tarif préférentiel (5 euros pour les plumes et 3 euros pour les plastiques). Les membres désirant s'en procurer devront les commander auprès des responsables des volants désignés.

5. Tenue vestimentaire

Les membres du club doivent revêtir une tenue de sport compatible avec la pratique du badminton (chaussures de salle et shorts recommandés).

A titre d'exemple, le jean n'est pas compatible avec la pratique du badminton.

6. Invitation et séance d'essai

Chacun des membres du club a la possibilité d'inviter une personne lors des séances de jeu libre. Pour ce faire, il doit obtenir avant la séance l'accord explicite des membres du bureau.

Les invités devront respecter le présent règlement, à charge pour l'hôte membre du club de les en informer.

7. Responsabilités

Tout mineur est sous la totale responsabilité du représentant légal en dehors des horaires d'entraînement (avant leur entrée dans la salle et après leur sortie).

Le club décline toute responsabilité

- en cas d'incident ou d'accident d'un joueur non en règle avec le club,
- en cas d'accident consécutif au non-respect des consignes ou du règlement,
- en cas de perte ou de vol occasionnés dans la salle d'entraînement ou dans les vestiaires.

8. Sanctions

Tout manquement répété à ce règlement, librement accepté par l'adhérent au club, entraînera la responsabilité du fautif. Il sera d'abord averti, puis si nécessaire exclu (exclusion temporaire puis définitive) après délibération du comité directeur du club.

9. Modifications et réclamations

Le présent règlement peut être modifié par l'Assemblée Générale, sur proposition du bureau.

Toutes réclamations doivent être adressées au Président.

Le règlement intérieur est établi par le bureau conformément aux statuts de l'Association puis ratifié par l'Assemblée Générale ordinaire. Il peut être modifié par la même procédure.

Partenariat



Cette année, le club a signé un partenariat avec **LARDE SPORTS** www.lardesports.com.

Ce partenariat offre des réductions pour chacun des adhérents.

Tous les détails seront communiqués à l'inscription.

INFORMATION !

Le 17 octobre 2012, pendant l'entraînement, une **présentation du matériel** proposé par notre partenaire est organisée !

NE VOUS EQUIPEZ PAS TROP TÔT !